

ERT 1460 – INITIATION À LA FORMATION CLINIQUE

Plan de cours (incluant l'évaluation)

Introduction

Ce premier stage de formation clinique vise à initier l'étudiant à la pratique professionnelle. Ce stage se déroule dans un établissement agréé par le programme d'ergothérapie et sous la supervision d'un ergothérapeute qualifié (superviseur de stage). Durant ce stage l'étudiant est appelé à explorer différents rôles de l'ergothérapeute selon le Profil de la pratique de l'ergothérapie au Canada (ACE 2007). Il est invité à définir la profession et les concepts centraux de la discipline. Il doit faire preuve d'une motivation à s'engager dans une relation d'aide et prendre conscience de sa propre façon d'être. Il doit adapter ses comportements et ses attitudes pour l'apprentissage d'une pratique professionnelle de haut niveau, tout en amorçant le développement d'une pratique réflexive.

Description (selon le répertoire des cours)

Introduction à l'environnement professionnel. Expérience de pratique supervisée pour développer diverses compétences, notamment l'observation, l'entrevue, la communication et la relation d'aide.

Compétences et niveau attendus d'un étudiant de 1^{ère} année.

En étant exposé aux situations cliniques (voir situations cliniques attendues, page suivante), l'étudiant développe des compétences relatives aux rôles suivants : *Expert de l'occupation, Communicateur, Collaborateur* et *Professionnel*. Chaque situation clinique sollicite de façon différente chacun de ces rôles. Pour bien comprendre en quoi consiste chacun des rôles, l'étudiant et le superviseur doivent se référer au document « Profil de la pratique de l'ergothérapie au Canada » (disponible sur l'Agora). Afin de faciliter la cotation, des indicateurs de performance attendus d'un étudiant de 1^{ère} année sont décrits au verso de la fiche d'évaluation (format papier) ou en cliquant sur chacun des rôles affichés sur le Portail intégré en évaluation (<http://evaluation.med.umontreal.ca/>). Ces indicateurs sont également disponibles en dernière page de ce plan de cours.

Supervision

Pendant son stage, l'étudiant participe activement aux séances de supervision individuelles ou de groupe qui sont planifiées dans l'horaire. Le superviseur est invité à offrir une rétroaction formative à toutes les semaines (et pour ce faire, il peut se référer à la fiche d'évaluation).

Évaluation

D'une part, l'étudiant doit effectuer une auto-évaluation de sa performance à la mi-stage et la fin du stage en complétant l'évaluation sur le Portail. D'autre part, le superviseur complète obligatoirement l'évaluation à la fin du stage à titre d'évaluation certificative. À noter qu'un code d'accès personnel est transmis à chacun des superviseurs de stage pour procéder à l'évaluation de l'étudiant sur le Portail. Les commentaires justifiant les cotations sont fortement recommandés en tout temps et ils sont requis lorsque la cotation est inférieure au niveau « acquis ». À la fin du stage, il émet sa recommandation (réussite ou échec). Pour réussir son stage, l'étudiant devrait avoir obtenu la cote « acquis » pour l'ensemble des quatre rôles évalués.

Situations cliniques attendues lors du stage de 1^{ère} année (contenu du cours) :

1. Procède à la lecture du dossier d'un client et produit un résumé synthèse au superviseur (recherche d'informations pertinentes, analyse en fonction des concepts clés de l'ergothérapie : personne, occupation, environnement, et ce de façon efficace).
2. Explique à un client ce qu'est l'ergothérapie.
3. Effectue une entrevue initiale.
4. Observe une thérapie en situation d'activité et rédige une note d'observation.
5. Participe activement à une intervention qui requiert une activité (choix, gradation ou adaptation d'une activité).

Échelle de performance

EXCEPTIONNEL :	Dépasse les compétences attendues d'un étudiant de 1 ^{ère} année.
ACQUIS :	Répond aux compétences attendues d'un étudiant de 1 ^{ère} année.
ACCEPTABLE :	Répond aux compétences attendues d'un étudiant de 1 ^{ère} année, mais a besoin d'encadrement à l'occasion, ou répond aux compétences attendues d'un étudiant de 1 ^{ère} année à l'étape mi-stage.
PROBLÉMATIQUE :	Répond difficilement aux compétences attendues d'un étudiant de 1 ^{ère} année puisqu'il requiert un encadrement important et/ou intègre peu la rétroaction donnée et/ou présente des difficultés à se mobiliser et à s'ajuster aux demandes.
<i>L'échelon « ACQUIS » est le niveau de performance souhaité d'un étudiant de 1^{ère} année pour réussir son stage</i>	

Calendrier des activités

Rencontres préparatoires	1 ^{er} – 8 – 15 – 22 septembre (local 3036)
Du 6 octobre au 8 décembre 2010 (les mercredis)	Stages de 6.5 jours (1/2 journées et jours complets). Horaire à déterminer avec le superviseur. Total de 45.5 heures
Mi-stage	Autoévaluation de l'étudiant
Dernière semaine de stage	Autoévaluation finale (étudiant) Évaluation certificative (superviseur)

FICHE D'ÉVALUATION

Nom de l'étudiant : _____ Nom du superviseur : _____

Fiche complétée par : Étudiant Superviseur Date : _____
Évaluation certificative Évaluation formative Mi-stage Fin de stage Recommandation : Réussite ou Échec

Pour la période du _____ au _____

Fréquence d'exposition aux situations cliniques

Situations cliniques	Aucune	1	2 à 3	4 et plus	Commentaires
1. Résumé à partir d'un dossier					
2. Expliquer l'ergothérapie					
3. Entrevue initiale					
4. Note d'observation					
5. Participer à une intervention					

Évaluation du niveau de performance pour 4 des 7 rôles

Rôles - compétences	Exceptionnel	Acquis	Acceptable	Problématique	Commentaires
1. Expert					
2. Communicateur					
3. Collaborateur					
7. Professionnel					

Exemples d'indicateurs de bonne performance pour un étudiant de 1^{ère} année

1. EXPERT

- S'adresse de façon appropriée au client et tient compte de ses valeurs et de ses intérêts.
- Présente en ses mots le rôle de l'ergothérapeute à un client ou à un autre professionnel.
- Effectue un relevé de la place que prennent pour un client les soins personnels, les activités productives, les loisirs et le repos dans une journée (horaire occupationnel).
- Explique comment un changement dans un domaine du rendement occupationnel pour un client, peut affecter un autre domaine.
- Propose une activité ou la modification d'une activité en fonction des difficultés du client qui ont été identifiées par le superviseur (problématique simple).
- Se questionne sur le but d'une activité et ses impacts sur le client; ajuste l'activité au besoin (simplifier, complexifier, adapter)
- Dresse un tableau des forces et des limites du client.
- Dresse un tableau de ses forces et de ses limites personnelles.

2. COMMUNICATEUR

- Est attentif et se montre intéressé.
- Adopte une attitude attentive et respectueuse; utilise un langage approprié.
- Utilise un langage clair, précis et adapté au client.
- S'exprime verbalement de façon claire et concise.
- Tient compte de la communication non verbale dans ses observations du client.
- Participe activement aux discussions lors de la supervision.
- Extrait du dossier du client, les informations appropriées à la spécificité de l'ergothérapie.
- Recueille auprès du client des données pertinentes lors de l'entrevue.
- Recueille au besoin des informations auprès d'autres professionnels ou la famille.
- Rédige une note d'observation congruente avec le contexte d'intervention.
- Rédige une note en tenant compte des trois grands concepts de l'ergothérapie (personne, occupation et environnement).
- Se conforme aux règles de l'établissement pour la transmission de l'information.
- Présente ses textes de façon structurée en respectant les règles du français (orthographe, syntaxe...).
- Prend en compte les différences culturelles et les valeurs du client dans sa façon d'interagir avec lui.
- Démontre une préoccupation à choisir ou ajuster l'activité selon les goûts et les intérêts du client.
- Pose des questions et partage son point de vue lorsque cela est pertinent
- Demande de l'aide, se réfère au superviseur ou discute avec lui ou elle sur la façon d'intervenir.

3. COLLABORATEUR

- Tient compte de l'horaire des autres intervenants et du suivi du client (par exemple en attendant son tour ou en demandant la permission pour observer plutôt que de s'imposer).
- Est attentif, accepte la critique et s'en remet en priorité à son superviseur pour toutes questions ou commentaires.
- Démontre de la motivation à partager ses expériences et son vécu en tant qu'apprenant, dans sa relation avec son superviseur.

7. PROFESSIONNEL

- Est assidu, ponctuel et se présente en état d'apprentissage.
- Démontre qu'il fait la différence entre sa vie personnelle et sa vie professionnelle.
- Adopte un comportement intègre, honnête, équitable, respectueux.
- Respecte les lois, les règlements et le code de conduite de l'établissement.
- Respecte le code de déontologie de l'ordre des ergothérapeutes du Québec.
- Respecte la confidentialité.
- Identifie ses objectifs d'apprentissage en s'auto évaluant et en démontrant une volonté à s'améliorer.
- Démontre des habitudes de travail appropriées et efficaces.
- Démontre de la réceptivité face à la critique et met en application la rétroaction reçue.
- Participe activement aux discussions lors de la supervision.